



Les pratiques agroécologiques et sociales d'Organisations de Producteur·rice·s bio et équitable d'Afrique de l'Ouest

Document de capitalisation Biopartenaire
Juillet 2023



Dans le cadre du



Financé par



Sommaire

Première partie : Contexte et méthodologie.....	4
I. L'agriculture biologique comme postulat de base	4
II. Le projet Biopartenaire et la capitalisation sur les bonnes pratiques agro-environnementales, sociales et partenariales.....	4
III. Une enquête pour identifier les besoins et les offres de matières premières et ingrédients, mais aussi les pratiques durables des OP	4
IV. Supports choisis pour valoriser leurs bonnes pratiques et leurs offres.....	5
1. Des fiches de présentation.....	5
2. Des fiches ingrédients.....	6
V. Un séminaire pour approfondir les bonnes pratiques des OP bio et équitables d'Afrique de l'Ouest	7
1. Objectifs du séminaire.....	7
2. Invitation et critères de choix des OP	7
3. Valorisation via des vidéos et des articles.....	8
Deuxième partie : Panorama des bonnes pratiques des OP ouest-africaines étudiées.....	9
I. Bonnes pratiques agro-environnementales.....	9
1. Caractérisation des pratiques agro-environnementales des OP ouest-africaines.....	9
Catégorie 'Compostage et autres intrants bio'	10
Catégorie 'Agroforesterie'	11
Catégorie 'Lutte contre la déforestation'	12
Catégorie 'Associations de cultures'	13
Catégorie 'Education / Formations'	14
II. Bonnes pratiques sociales.....	15
1. L'accès à l'eau potable reste une priorité pour toutes les OP	15
La santé et l'éducation sont les domaines d'intervention principaux des OP ouest-africaines au niveau social.....	15
Des OP acteurs politiques de développement territorial.....	16
La question du genre est une question sociale présente	16
III. Bonnes pratiques partenariales.....	17
1. Une relation de long-terme	17
Des valeurs partagées	17
Une connaissance mutuelle nourrie par des rencontres.....	17
Des points d'attention à surmonter	17

Troisième partie : Impacts et perspectives	19
I. Quelques résultats de filières internationales BIOPARTENAIRE®	19
1. Focus sur une filière internationale BIOPARTENAIRE® de cacao bio à São Tomé.....	19
2. Focus sur une filière internationale BIOPARTENAIRE® d’ananas séchés au Rwanda	21
II. Premiers résultats pour les 5 OP au Burkina Faso, en Côte d’Ivoire et au Togo	22
III. Discussions autour des principaux résultats.....	23
IV. Annexes	24

Première partie : Contexte et méthodologie

I. L'agriculture biologique comme postulat de base

L'agriculture biologique a pour principe de se passer d'intrants chimiques. Elle est la première et la seule pratique agroécologique contrôlée, structurée, reconnue mondialement, œuvrant depuis plus de 40 ans déjà à la transition des modes de production agricole. Elle permet aussi de valoriser ses pratiques exigeantes auprès des consommateurs.

II. Le projet Biopartenaire et la capitalisation sur les bonnes pratiques agro-environnementales, sociales et partenariales

Biopartenaire mène depuis 2021 un projet dans le cadre du programme Equité 2, projet intitulé « Renforcer les débouchés vers la France et valoriser les bonnes pratiques des Organisations de Producteur·rice·s¹ (OP) d'Afrique de l'Ouest ».

Un de ses objectifs est de sensibiliser et informer, les acteurs transformateurs bio français de produits cosmétiques et de produits alimentaires, sur les bonnes pratiques agro-environnementales des OP d'Afrique de l'Ouest et sur le commerce équitable.

Le présent document est un document de capitalisation à destination des OP. Il a pour objectif d'expliquer, partager et valoriser les bonnes pratiques agro-environnementales et sociales des OP bio et équitables d'Afrique de l'Ouest étudiées dans le cadre du projet, ainsi que celles mises en place par à Sao Tomé par la CECAB dans la filière cacao bio et équitable avec KAOKA, adhérent de Biopartenaire. La capitalisation porte aussi sur les bonnes pratiques partenariales entre les OP et les entreprises bio adhérentes ou non à Biopartenaire, ayant participé aux Rencontres équitables et bio organisée à Valence le 9 février 2023.

Rappel : Le programme Equité 2 a pour objectif de lutter contre la pauvreté et de renforcer l'agriculture familiale en soutenant le développement des filières équitables et résilientes au changement climatique en Afrique de l'Ouest.

III. Une enquête pour identifier les besoins et les offres de matières premières et ingrédients, mais aussi les pratiques durables des OP

Afin de promouvoir et faire connaître le travail des OP d'Afrique de l'Ouest auprès des entreprises françaises, et d'encourager de nouveaux partenariats commerciaux, Biopartenaire a mené une enquête auprès des OP bio ouest-africaines, entre août 2021 et février 2022.

Objectifs :

1/ Identifier les OP ouest-africaines intéressées, ainsi que les matières premières et ingrédients certifiées bio et équitables proposés par ces OP.

2/ Caractériser les pratiques durables mises en place au sein des OP.

¹ Une Organisation de Producteurs (OP) est un groupement de producteurs et productrices avec une gouvernance démocratique, le plus souvent sous la forme d'une coopérative

Cibles :

- OP bio retenues dans cadre d'Équité 1 et Équité 2 : l'enquête a été relayée par les assistants techniques AVSF et les plateformes de commerce équitable locales
- OP bio SPP : récolte des données en coordination avec le coordinateur SPP au Togo
- OP bio FFL : contacts donnés par Ecocert et envoi de mails directement

Méthode :

Nous avons utilisé un questionnaire électronique, dont le lien a été envoyé aux contacts des OP par email. Le questionnaire et des modèles de mails sont disponibles en annexe.

Réponses :

23 réponses ont été obtenues à la suite de l'enquête en ligne, correspondant à 20 structures individuelles, manifestant ainsi leur recherche de débouchés sur des filières variées. 4 retours étaient hors scope (structures SARL, secteur de l'artisanat); ainsi nous avons eu 16 retours analysables au total.

En parallèle, une autre enquête a été menée auprès des entreprises bio françaises pour qualifier les besoins des adhérents Biopartenaire et des entreprises cibles identifiées avec le Synabio et Cosmébio pouvant être intéressées par des matières premières ou ingrédients des OP ouest-africaines certifiées équitables et bio. Le questionnaire, un modèle de mail et les résultats sont disponibles en annexe. Nous avons eu le retour de 14 entreprises bio du secteur alimentaires et 12 entreprises bio en cosmétique.

IV. Supports choisis pour valoriser leurs bonnes pratiques et leurs offres

1. Des fiches de présentation

La fiche est un outil simple, concret, visuel et rapide à saisir en une fois.

La fiche de présentation des OP regroupe les informations indispensables, pour donner envie à une entreprise en recherche de matières premières d'Afrique de l'Ouest de prendre contact avec l'OP présentée. Elle se présente sous la forme d'un recto-verso, comme l'exemple ci-dessous.

SCHEMA DE LA FILIERE AVANT L'EXPORT

- Collecte centralisée des fèves de cacao au niveau de magasins, implantés dans chaque village
- Fèves acheminées vers le magasin central de la PROCAB
- Formations auprès des producteurs

AMELIORATION DES BONNES PRATIQUES
OP avec projet financé dans le cadre du programme Équité

- Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles de la coopérative La PROCAB va former ses membres sur les règles et les principes de fonctionnement des coopératives, afin d'adhérer à la Fédération des Unions des Producteurs de Cacao et Cacao au Togo (FUROCAT). Cette adhésion permettra par exemple :
 - l'accès à la recherche de marchés et de partenaires commerciaux,
 - le conseil dans la négociation et signature des contrats,
 - l'appui au financement auprès des institutions financières
 - accès au INTÉRATS bio.
- Amélioration de la production agricole du cacao par le partage d'expériences.
Des voyages d'échanges sont organisés pour partager les connaissances en agroforesterie de la CAMAYE et l'expérience de la SEEB sur la gestion d'une unité d'embrants biologiques. La PROCAB accompagne aussi ses membres à la redistribution de leurs parcelles par la plantation de jeunes plants issus de sites de pépinières gérés par 12 pépiniéristes membres de la PROCAB. Ainsi, 215.150 jeunes plants de cacaoyer seront produits au sein des pépinières.
- Amélioration de la commercialisation des fèves de cacao sous les labels biologiques et équitables
Grâce au projet Équité, la PROCAB va participer à des événements commerciaux en Afrique de l'Ouest (SARA, SALO, FARA) et en Europe (BIOFACH) pour identifier de nouveaux clients.

Ces fiches sont disponibles sur le site internet de Biopartenaire au format PDF mais aussi sous la forme d'une page individuelle.

Parmi les 16 OP ayant répondu à l'enquête, Biopartenaire a pu faire des fiches de 10 OP :

1. PROCAB (Togo)
2. SCEB (Côte d'Ivoire)
3. COOPAKE (Burkina Faso)
4. PAOLINE (Burkina Faso)
5. ATSEMAWOE (Togo)
6. OGF-CDN - Union des Groupements Féminins Ce Dwane Nyeé (Burkina Faso)
7. Société coopérative PBKWK - Kombissiri (Burkina Faso)
8. ASY - Association Songtaab Yalgré (Burkina Faso)
9. BIO ASSISTANCE (Mali)
10. ULPKS-YIRIWASSO (Mali)

2 OP supplémentaires ont bénéficié d'une fiche descriptive :

11. KEKELI (Togo)
12. RPBHC (Burkina Faso)

2. Des fiches ingrédients

Trois fiches ingrédients ont été réalisées pour valoriser l'ensemble de l'offre de matières premières et ingrédients bio et équitables d'Afrique de l'Ouest (cacao, karité, fruits et autres produits alimentaires).

Ces fiches se présentent sous la forme d'un recto simple.

Elles classent par origine les OP avec les informations de contact et les tonnages en bio et équitable de matières premières et ingrédients, disponibles à l'achat pour de nouveaux acheteurs potentiels.

Pour les fiches ingrédients, 6 OP supplémentaires ont été prises en compte pour compléter le panorama, ce qui a intégré 24 OP au total.

LE CACAO
Le continent africain est le premier producteur mondial de cacao, assurant à lui seul 70% de l'offre mondiale, avec en tête la Côte d'Ivoire et le Ghana. Le commerce équitable représente un levier essentiel pour accompagner les producteurs à relever les défis de la pauvreté, du travail des enfants, de la lutte contre la déforestation et des modes de production non durables.

Un sourcing bio et équitable permet de participer à la transition sociale et écologique de cette région. Il permet aussi de sécuriser vos approvisionnements dans un contexte incertain et de garantir aux consommateurs les fondamentaux de la bio, non seulement écologiques mais aussi sociaux et économiques par la double labellisation.

QUELLES ORGANISATIONS DE PRODUCTEUR-RICE-S DE CACAO ÉQUITABLE ET BIO EN AFRIQUE DE L'OUEST ?

CÔTE D'IVOIRE

- CAMAYE** - 1 597 membres dont 306 femmes
CACAO : 1 507 disponibles
Contact: Sonia Kouame SAINT PIERRE / s.saintpierre@camaye.com / +225 91 11 90 04
- CPSL** - 50 membres en bio dont 1 femme
CACAO : 0,71 disponibles (DOT par an)
Contact: Caroline TEBENGA ZOUHANA / cteben@cpsl.com / +225 98 98 93 71
- SCEB** - 322 membres dont 73 femmes
CACAO : 4007 disponibles
Contact: Marc THOMAS HONOR / marc.thomas@scceb.com / +225 01 90 00 402 / 01 90 00 000

GHANA

- TANO** - 2 476 membres dont 2 355 femmes
CACAO : 5 047 disponibles (500T par an)
Contact: Iwona KUCZ / iwona.kucz@tano.com / +225 91 24 440 94 86 / +233 60 20 043 3309

LE KARITÉ
Utilisé en cuisine ou comme produit cosmétique, le karité est traditionnellement l'affaire des femmes africaines. Le commerce équitable représente un levier essentiel pour assurer une utilisation durable de la ressource et un modèle économique permettant aux femmes productrices de générer des revenus satisfaisants.

Un sourcing bio et équitable permet de renforcer ce modèle de transition sociale et écologique. Il permet aussi de sécuriser vos approvisionnements dans un contexte incertain et de garantir aux consommateurs les fondamentaux de la bio, non seulement écologiques mais aussi sociaux et économiques par la double labellisation.

QUELLES ORGANISATIONS DE PRODUCTEUR-RICE-S DE KARITÉ ÉQUITABLE ET BIO EN AFRIQUE DE L'OUEST ?

MALI

- COPROKAZAN** - 1 562 membres dont 1 547 femmes
• KARITÉ : 800T disponibles
Contact: Dina DA / dina.d@coproz.com / +225 79 36 52 22
- ULPKS** - 832 femmes membres
• KARITÉ : 400T disponibles
Contact: Lamine DAB / lamine.d@ulpks.com / +225 79 70 90 79 / 73 23 28

BURKINA FASO

- ASY** - 1 521 membres dont 1 508 femmes
• KARITÉ : 2 000T disponibles (amandes de karité) 100T disponibles (autres de karité) par an
• HUILE DE SÉSAME : 20T disponibles par an
• HUILE DE COCO : 10T disponibles par an
• HUILE DE PALME : 10T disponibles par an
Contact: Nana KOUASSI / nana.kouassi@asy.com / +225 77 29 46 73
- PBKWK** - 216 membres dont 180 femmes
• AMANDE DE KARITÉ : 1 00T disponibles (DOT par an)
Contact: Fatmata OUEDEGBO / fatmata@pbkwk.com / +225 76 95 65 45
- Fédération NUNUNA** - 5 471 femmes membres
• BURURE DE KARITÉ : 2 000T disponibles
Contact: Jeanne D'ARNAUD / jeanne.darnaud@nununa.com / +225 91 04 74 10 50
- ABOJA** - 200 membres
• BURURE DE KARITÉ : 1 500T disponibles
Contact: Abdou Souleymane / abouja@aboja.com / +225 70 00 91 87 / 74 74 50 42

LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEUR-RICE-S DE FRUITS ET AUTRES INGRÉDIENTS BIO ET ÉQUITABLES En Afrique de l'Ouest

MANGUES / ANANAS / ANACARDES / ...
En Afrique de l'Ouest, mangues et ananas sont les fruits plus souvent positionnés sur les chaînes de valeur du commerce équitable. D'autres ingrédients sont aussi disponibles et diversifient les sources de revenus des coopératives et leurs membres : amandes, sésame, hibiscus... Un sourcing bio et équitable permet d'agir face aux crises écologiques et sociales que subissent de plein fouet les producteurs rices et de participer ainsi à la transition. Il permet aussi de sécuriser vos approvisionnements dans un contexte incertain et de garantir aux consommateurs les fondamentaux de la bio, non seulement écologiques mais aussi sociaux et économiques par la double labellisation.

QUELLES ORGANISATIONS DE PRODUCTEUR-RICE-S ÉQUITABLES EN AFRIQUE DE L'OUEST ?

BURKINA FASO

- COOPAKE** - 273 membres dont 95 femmes
• MANGUES SECHÉES : 60T disponibles
• HUILE DE COCO : 100T disponibles
• HIBISCUS : 100T disponibles
• ECROSES D'ANANAS : 20T disponibles
• SÉSAME : 100T disponibles
Contact: Sakayama KIMIE / kimie@coopake.com / +225 76 51 55 74
- PAOLINE** - 130 membres dont 94 femmes
• MANGUES SECHÉES : 60T disponibles
• HUILE DE COCO : 100T disponibles
• HIBISCUS : 100T disponibles
• ECROSES D'ANANAS : 20T disponibles
• SÉSAME : 100T disponibles
Contact: Sakayama KIMIE / kimie@paoline.com / +225 79 34 93 87A
- TON** - 2 885 membres dont 60% de femmes
• SÉSAME : 100T disponibles
• HUILE DE COCO : 100T disponibles
• HIBISCUS : 100T disponibles
• ECROSES D'ANANAS : 20T disponibles
• SÉSAME : 100T disponibles
Contact: Mohamed Saïd OUEDEGBO / mohamed@ton.com / +225 70 23 35 05 / 75 00 06 13
- LIPOHABO** - 53 membres dont 5 femmes
• HIBISCUS : 10T disponibles
• ECROSES D'ANANAS : 20T disponibles
Contact: Olympe Ouedraogo / olympe@lipo.com / +225 70 20 15 74

CÔTE D'IVOIRE

- SCOPAC** - 60 membres dont 1 femme
• MANGUES SECHÉES : 60T disponibles
• HUILE DE COCO : 100T disponibles
• HIBISCUS : 100T disponibles
• ECROSES D'ANANAS : 20T disponibles
• SÉSAME : 100T disponibles
Contact: Olympe Ouedraogo / olympe@scopac.com / +225 01 90 00 402 / 01 90 00 000

MALI

- BIO ASSISTANCE** Union N'Kosakwa - 5 258 membres dont 643 femmes
• MANGUES SECHÉES : 60T disponibles
• HUILE DE COCO : 100T disponibles
• HIBISCUS : 100T disponibles
• ECROSES D'ANANAS : 20T disponibles
• SÉSAME : 100T disponibles
Contact: Olympe Ouedraogo / olympe@bioassistance.com / +225 70 20 15 74

BENIN

- RÉPAB** - 509 membres dont 71 femmes
• MANGUES SECHÉES : 60T disponibles
• HUILE DE COCO : 100T disponibles
• HIBISCUS : 100T disponibles
• ECROSES D'ANANAS : 20T disponibles
• SÉSAME : 100T disponibles
Contact: Olympe Ouedraogo / olympe@repub.com / +225 01 90 00 402 / 01 90 00 000

Ces fiches ingrédients sont également disponibles au format PDF sur le site internet de Biopartenaire.

L'article descriptif du projet Biopartenaire regroupe toutes les fiches de présentation des OP et les 3 fiches ingrédients. => « BIOPARTENAIRE soutient les producteurs·rice·s équitables et bio en Afrique de l'Ouest via le programme Équité 2 »

V. Un séminaire pour approfondir les bonnes pratiques des OP bio et équitables d'Afrique de l'Ouest

1. Objectifs du séminaire

Dans le cadre du projet Biopartenaire « Renforcer les débouchés vers la France et valoriser les bonnes pratiques des OP d'Afrique de l'Ouest », nous avons organisé un séminaire de mise en relation avec un temps d'échanges sur les bonnes pratiques agroécologiques et les bonnes pratiques partenariales, comment les favoriser et un temps « plus commercial » de rendez-vous entre OP et potentiels acheteurs équitables. Le séminaire a été couplé pour les OP d'Afrique de l'Ouest d'une visite d'une coopérative française.

L'objectif de l'échange sur les bonnes pratiques agroécologiques et sociales des OP et sur les bonnes pratiques partenariales entre les OP et les adhérents Biopartenaire est de capitaliser les bonnes pratiques, mais aussi de conforter, pour les entreprises françaises non encore labellisées équitables, l'intérêt de soutenir ces OP en orientant leur approvisionnement vers celles-ci et de les guider vers des bonnes pratiques partenariales, ainsi que de souligner l'intérêt d'une labellisation BIOPARTENAIRE®.

L'objectif de la visite de la coopérative française est de poursuivre l'échange entre organisations de producteurs sur la gouvernance et l'implication des producteurs.

2. Invitation et critères de choix des OP

Biopartenaire avait le budget pour inviter 6 représentants d'OP ouest-africaine au séminaire organisé les 8, 9 et 10 février 2023 à Valence.

Le choix des OP s'est fait sur trois critères :

1. Certification équitable : Biopartenaire voulait un équilibre entre les OP bio certifiées FFL et SPP. A noter : nous souhaitons si possible pouvoir mettre en avant des OP de filières labellisées BIOPARTENAIRE®.
2. Origine : Biopartenaire recherchait la meilleure représentation possible des pays concernés par le programme Équité : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Bénin et Togo
3. Matières premières et ingrédients : Biopartenaire souhaitait la présence d'OP proposant tous les ingrédients recherchés par les entreprises françaises, c'est-à-dire notamment le karité, le cacao, la mangue, la coco, l'hibiscus, le sésame...

PBKWK-Kombissiri est l'OP d'une filière karité labellisée BIOPARTENAIRE® avec notre adhérent, Terre d'Oc, et le RPBHC est partenaire du groupe Emile. Ces 2 OP sont certifiées FFL. Nous avons décidé de les inviter toutes les deux même si elles venaient du même pays, le Burkina Faso.

La SCEB de Côte d'Ivoire et la PROCAB du Togo sont les deux OP bio SPP choisies pour présenter leur cacao biologique et équitable.

La Coopake est la cinquième OP invitée, une OP bio SPP avec une large offre de fruits et ingrédients alimentaires à présenter : mangues, cajou, hibiscus...

L'Union des producteurs-riceurs BIO ASSISTANCE (N'KOSAKWA) du Mali a été invitée pour représenter la filière sésame labellisée BIOPARTENAIRE® avec le groupe Emile. Cette OP FFL propose également des noix de cajou et des mangues.

Des problèmes géopolitiques ont fait stopper cette invitation. En effet, un courrier de CEF du 12 décembre 2022 nous informait de décisions gouvernementales impactant la coopération française avec le Mali. « Afin de respecter les décisions prises par le gouvernement malien et par les autorités françaises », nous avons été donc dans l'obligation de suspendre toutes les activités ou financements avec nos partenaires maliens, dans le cadre du programme Equité².

Nous avons essayé d'avoir une autre OP produisant des fruits, notamment en contactant la SCOPACI. Cela n'a malheureusement pas pu être possible. Nous avons donc décidé au vu du temps qu'il restait et des difficultés pour les représentants d'obtenir leurs VISA, d'inviter le coordinateur SPP localisé au Togo. Il accompagnait ensuite les OP SPP au salon BioFach 2023 à Nuremberg.

3. Valorisation via des vidéos et des articles

Des vidéos de présentation des OP présentes

Il avait été décidé au début du projet de réaliser deux films au Burkina Faso : un film sur un bio partenariat équitable pour l'achat de souchet à valoriser notamment lors de la journée Synabio et un film sur les enjeux et filières Bio équitables de karité pour le valoriser lors de la journée Cosmébio. Ces films n'ont pas pu être réalisés, comme prévu fin 2021 (ni par la suite), en raison du contexte sécuritaire des régions frontalières.

Au séminaire, nous avons profité de ce budget non utilisé et du temps disponible le 8 février 2023 pour tourner des vidéos à destination des OP présentes. Ces vidéos sont une présentation des OP, visuelle cette fois, avec les informations indispensables, y compris leurs bonnes pratiques environnementales et sociales, et le tout en 3 minutes environ. L'objectif est le même objectif que la fiche de présentation : donner envie à une entreprise en recherche de matières premières et ingrédients d'Afrique de l'Ouest de prendre contact avec elles.

Ces vidéos sont disponibles sur YouTube en deux versions : la première avec un sous-titrage français, la deuxième avec un sous-titrage anglais, pour faciliter l'accès sur les réseaux sociaux et l'utilisation par les OP auprès de potentiels partenaires commerciaux qu'ils soient français ou non.

Une série d'articles pour valoriser les bonnes pratiques

Des articles ont été écrits pour valoriser les pratiques agro-environnementales et sociales des 5 OP. Ils ont été publiés sur le site internet de Biopartenaire et chacun mis en avant par un post LinkedIn.

² A noter que le même courrier nous encourageait, par ailleurs, à maintenir le contact avec nos partenaires maliens et à continuer à les appuyer, dans la mesure du possible, par le biais d'autres financements ou d'autres collaborations.

En 2023, 5 articles expliquent les bonnes pratiques agro-environnementales des OP.

- La fertilisation des sols est essentielle à la production durable de cacao (SCEB et sa Biofabrique)
- Les arbres sont les alliés des productrices et producteurs de cacao (PROCAB)
- Protéger les arbres à karité et développer l'autonomie des jeunes et des femmes par l'éducation (PBKWK de Kombissiri)
- Régénération naturelle assistée et autres actions concertées pour la protection des parcs à karité (RPBHC)
- Association des arbres et des cultures pour une diversification des revenus et une amélioration de la vie (COOPAKE)

1 article est dédié aux bonnes pratiques sociales.

- Bonnes pratiques sociales : les coopératives agissent pour les communautés (toutes les OP)

1 article se focalise sur le genre à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes.

- 8 mars : Femmes, karité et masculinité positive - témoignages du Burkina Faso (PBKWK et RPBHC)

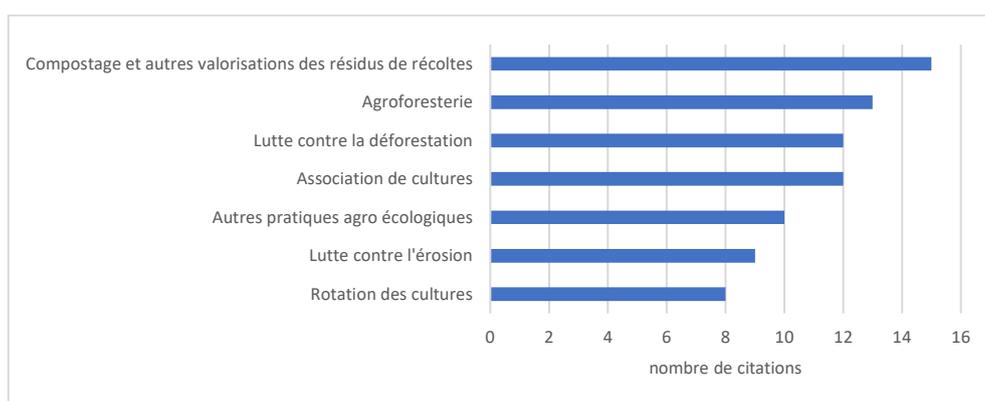
Deuxième partie : Panorama des bonnes pratiques des OP ouest-africaines étudiées

I. Bonnes pratiques agro-environnementales

1. Caractérisation des pratiques agro-environnementales des OP ouest-africaines

7 catégories de pratiques agro-environnementales ont été proposées aux OP dans le questionnaire, dans cet ordre : Agroforesterie / Lutte contre la déforestation / Compostage et autres valorisations des résidus de récoltes / Rotation des cultures / Association de cultures / Lutte contre l'érosion / Autres pratiques agro écologiques.

Voici le classement des catégories de bonnes pratiques agro-environnementales selon le nombre de fois où elles ont été cochées par les OP.



Des exemples ont été donnés par les OP à la question « quelles pratiques souhaiteriez-vous mettre en avant ». On peut noter qu'ici, dans la lutte contre la déforestation, l'économie du bois de chauffage est une préoccupation importante : la bonne pratique « Valorisation des déchets en brique de chauffe » a été citée par 5 OP, et celle de la « Régénération naturelle assistée » l'a été 3 fois.

Détails des retours par catégorie :

Compostage	Production de fumure organique à base de résidus de récolte pour la fertilisation du sol de production vivrière et de vergers
-------------------	---

Agroforesterie	Aménagement de parc agroforestier, Protection des parcs à karité et recherche de nouveaux parcs
Lutte contre la déforestation	Valorisation des déchets ménagers et des résidus de la transformation de la mangue, transformation des résidus et déchets en briquettes combustible, pour réduire la consommation en bois de chauffe (5 citations) Régénération naturelle assistée (3 citations)
Associations de cultures	Réalisation des pratiques agroécologiques dans les vergers avec les semences (sésame, niébé) adaptés au changement climatique
Autres pratiques agro-écologiques	Ferme agroécologique Fabrication d'intrants biologiques (Insecticides biologiques)
Lutte contre érosion	Réalisation de cordons pierreux et de cuvettes dans les vergers Lutte contre les feux de brousse, sensibilisation sur la gestion des feux et défrichement et contrôle
Rotation des cultures => à associer aux « Autres pratiques agroécologiques »	Maîtrise des bonnes pratiques agricoles Le cerclage, l'assolement / rotation / jachère Mesures préventives de lutter contre les mouches de fruits en les encourageant à ramasser quotidiennement les fruits tombés sous les arbres qui attirent les mouches Technique de reconversion variétale Produire sans utiliser d'intrants chimiques (y compris sur les cultures vivrières)

Nous avons retrouvé ces actions dans les exemples mis en avant par les 5 OP invitées au séminaire.

Catégorie 'Compostage et autres intrants bio'

L'importance du sol est reconnue de toutes et tous : ils donnent aux plantes les éléments nutritifs dont elles ont besoin pour s'épanouir. Le rôle de la biodiversité aussi : l'ensemble des animaux, insectes, champignons et micro-organismes du sol se nourrissent en effet des débris animaux ou végétaux et contribuent ainsi à dégrader la matière organique et rendre les sols fertiles.

La pratique biologique exige une assistance des vergers en transition par la fertilisation des sols. La SCEB possède sa propre unité de production d'engrais bio (Biofabrique depuis 2017). Les engrais bio sont fabriqués à partir de résidus de cultures et des restes de ménages (plantes, coques de cacao, reste de charbon etc). Cela se traduit par une augmentation des rendements (900t /ha contre 400t /ha).

La coopérative met ces engrais bio à la disposition de ses producteur-riche-s à moindre coût.

La Biofabrique permet aussi de produire des intrants bio naturels contre les attaques d'insectes ou de champignons. Voici un extrait de la présentation de la SCEB le 9 février 2023 sur le cas de EM5 Bio Insecticide - Fongicide.

COMPOSITIONS			INGREDIENTS			
<i>FEUILLE A EFFET INSECTIFUGE</i>						
<small>CASSIA ALATA</small>	<small>TEVETIA PERUVIANA</small>	<small>CHROMOLEANA ODORATA</small>				
			<small>PIMENT</small>	<small>Ail</small>	<small>SURCRE ROUX</small>	<small>ALCOOL FORT</small>
QUANTITE UTILISEE						
Cassia alata : 25KG; Tevetia peruviana: 25K ; Ch.romoleana odorata: 25KG Mitracapus scaber: 25KG Piment fort: 15kg ;Jus de citron: 15L; Ail: 15KG, jus de cacao pasteurisé: 50L ; Liqueur de vin de palme: 15L; Lifer liquid: 100L						

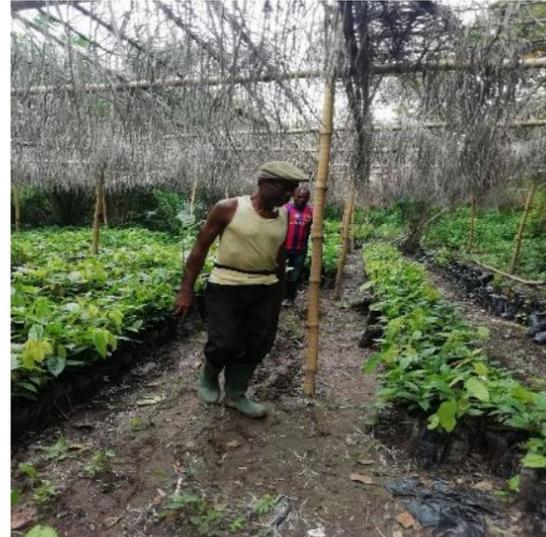
<p style="text-align: center;">PRODUIT OBTENU</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ ON OBTIENT EMS (Qui est insecticide – fongicide) <p>Efficiencie micro-organisme contenant les différents principes actifs suivants:</p> <p style="text-align: center;">Sinensetine, Vitexine, Allicine, Carbofuran, Capsacine</p>	<p style="text-align: center;">APPLICATION DANS LES PARCELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ DOSAGE DU PRODUIT ❖ Pour les cultures maraichères, il est conseillé d'utiliser 1L/20L tous les 7 ou 15 jours (si présence de nuisible); ❖ En culture pérenne, utiliser 2L/20L tous les 1 ou 2 mois (si présence de nuisible)
<p style="text-align: center;">APPLICATION DANS LES PARCELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ TRAITEMENT ❖ Il est nécessaire de faire des traitements tôt le matin (5h30 à 9h30) et au couché du soleil (16h à 18h30); ❖ Il faut respecter les Bonnes Pratiques Phytosanitaire (BPP) c'est-à-dire les mesures avant, pendant et après le traitement: ❖ Le traitement se faire dans les feuilles et sur le tronc de l'arbres 	<p style="text-align: center;">APPLICATION DANS LES PARCELLES</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div>

Catégorie 'Agroforesterie'

Pour rendre la production durable pour les générations suivantes, l'Union PROCAB préconise la culture des cacaoyers associés avec d'autres arbres : des arbres fruitiers comme l'oranger et des arbres fertilitaires, comme le Gliciridia ou le Samanea saman, aussi appelé arbre à pluie. Ces arbres font partie de la famille des légumineuses : leurs feuilles sont riches en azote et lorsque de la taille, les feuilles sont utilisées pour la fabrication de compost.

Les producteur·rice·s de l'Union PROCAB sont donc formés à l'itinéraire technique de la cacao-culture : schéma cultural, association des cacaoyers avec des arbres fruitiers et aussi des cultures vivrières telles que le niébé, le manioc, le plantain etc.

Les pépiniéristes de l'Union PROCAB produisent sur sept sites de pépinières des plants cacaoyers hybrides. Les autres espèces qui sont produites sont les arbres fruitiers (orangers, avocats) et des arbres forestiers comme les Terminalia (superba et ivorensis), Samanea sama, Gliciridia, Iroko, Albizzia (Adianthifolia, Ziggia).



Catégorie 'Lutte contre la déforestation'

Le RPBHC a des activités en lien avec les plantations pour le reboisement. Ils pratiquent la Régénération Naturelle Assistée pour faciliter le développement des jeunes plants. Chaque année, les productrices reboisent au moins 2 000 plants dans les forêts classées.

La technique de la Régénération Naturelle Assistée est utilisée en agroforesterie, particulièrement dans les zones arides ou semi-arides. Peu onéreuse, cette méthode permet de reboiser un espace où les arbres ont été coupés. La technique favorise la végétation spontanée : dans les premiers stades, on voit des espèces pionnières prédominantes, puis l'émergence et l'installation de ligneux. La végétation spontanée qui s'installe est issue d'essences locales, donc bien adaptée, contrairement à des plants qui seraient importés.

Un programme de diffusion de 'foyers améliorés' aux membres du RPBHC permet aussi de réduire la consommation de bois. Ces foyers servent aux productrices pour ébouillanter les amandes plus efficacement. La production des amandes consomme sinon beaucoup de bois de chauffe.

Ci-dessous un extrait de la présentation du RPBHC concernant la gestion et la protection de l'environnement menée depuis 2015.

RÉGÉNÉRATION NATURELLE ASSISTÉE : + DE 1 600 JEUNES PLANTS PROTÉGÉS



REBOISEMENT : + DE 16 000 PLANTS REBOISÉS



PÉPINIÈRES : + 50 000 RÉALISÉS



Catégorie 'Associations de cultures'



L'anacardier est un arbre qui est venu au Burkina Faso comme un arbre de reboisement. Il avait été planté, mais il n'y avait pas de débouchés. La COOPAKE a travaillé pour obtenir la certification biologique dans un premier temps, et dans un deuxième temps, à transformer ce produit. Désormais, l'anacarde, aussi appelé noix de cajou, est ramassé dans les parcelles, séché, acheté et transformé par la coopérative. Il est devenu une nouvelle source de revenu. Aujourd'hui, les membres de la COOPAKE plantent de nouveaux arbres, associent et diversifient les

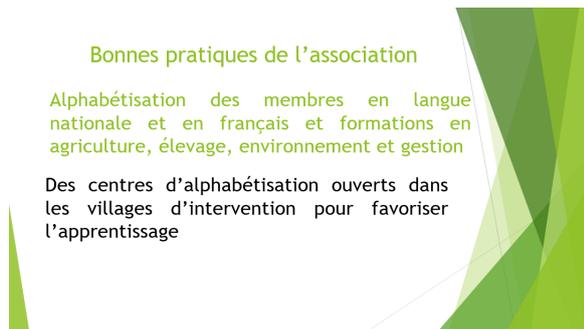
cultures, pour une production durable et leur permettre de bien vivre avec leur famille, de payer la scolarité et les soins.

La diversification des revenus est un domaine d'intervention pour les OP qui l'ont identifié comme très important en tant qu'action économique pour augmenter et/ou sécuriser les sources de revenus de leurs membres. Les pratiques permettant la diversification des revenus sont souvent liées aux pratiques agro-environnementales d'agroforesterie et d'associations de cultures.

Par exemple, l'Union PROCAB fait la promotion des produits associés aux cacaoyers, comme les bananes plantain, les oranges. Mais cela pose alors la question de débouchés à trouver, localement et ou au niveau international, ce qui n'est pas toujours évident.

Catégorie 'Éducation / Formations'

Nous avons souhaité ajouter une catégorie éducation/formation qui est essentielle. Toutes les OP invitées en parlent.



Par exemple, en lien avec des campagnes d'alphabétisation, la coopérative PBKWK à Kombissiri organise des sensibilisations à la protection de l'environnement, et des arbres en particulier, ainsi que des formations à des pratiques agro-environnementales et/ou techniques pour sécuriser la production en bio. Des formations régulières avec Ecocert amènent les productrices à comprendre la vulnérabilité de la qualité de la production de beurre de karité.

La coopérative a également fait un voyage d'études dans une autre localité pour s'entretenir avec une autre coopérative, partager leur façon de travailler, les précautions prises tout au long de la production, comme faire particulièrement attention aux ustensiles que les productrices utilisent pour collecter les amandes. Quand on prend par exemple un sac d'engrais chimique et qu'on met des amandes dedans, on a contaminé toute la production.

II. Bonnes pratiques sociales

Le séminaire du projet Biopartenaire nous a permis d'interroger les 5 OP invitées et de mieux comprendre les pratiques sociales des OP ouest-africaines. La prime équitable est souvent destinée à la réalisation des œuvres sociales dans les villages dans lesquels les OP interviennent.

1. L'accès à l'eau potable reste une priorité pour toutes les OP

Que ce soit au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire ou au Togo, les représentants des OP sont unanimes : leurs organisations doivent encore faciliter l'accès à l'eau potable pour leurs membres et leurs familles.

- *Problématique commune* : Zone rurale = l'accès à l'eau potable difficile.
- *Actions citées* : Forage, construction de pompes...



Photo de RPBHC (Burkina Faso)



Photo de la coopérative PBKWK (Burkina Faso)

La santé et l'éducation sont les domaines d'intervention principaux des OP ouest-africaines au niveau social

Tous les représentants des 5 OP invitées font part de difficultés d'accès aux soins et à l'éducation et du rôle que leurs organisations ont à jouer pour améliorer les conditions de vie de leurs membres et leurs familles.

- *Problématique commune* : Zone rurale = les centres de santé sont souvent très éloignés.
- *Actions citées pour la santé* : projet de mise en place de mutuelle, crédit santé, construction de centres communautaires
- *Actions citées pour l'éducation* : prêts scolaires pour l'achat des fournitures scolaires, appui à la scolarisation des enfants et des jeunes filles en particulier, achats de tables-bancs et rénovations de salles de classes pour les villages où les OP interviennent, campagne d'alphabétisation pour les femmes.

Par exemple, la SCEB soutient ses membres en proposant des prêts sans intérêts, lors des « événements heureux comme malheureux ». Par ailleurs, la SCEB expérimente aujourd'hui le fait de « bancariser leurs producteurs », c'est-à-dire de lisser les paiements pour qu'ils soient payés 12 mois sur 12.

Nous souhaitons mettre en avant ici une autre bonne pratique décrite par la SCEB au niveau de la Gouvernance démocratique des OP. Lorsqu'un producteur ou une productrice rencontre des difficultés, une assemblée générale est convoquée pour statuer ensemble sur l'aide à lui apporter.

Des OP acteurs politiques de développement territorial

Les OP peuvent être considérées comme des acteurs politiques de développement sur leur territoire. Par exemple, le RPBHC est une structure 'locale' qui évolue dans la filière karité et représente 446 coopératives et 21205 femmes. Cette structure est basée sur le développement de partenariats, indispensables pour améliorer le niveau de vie des communautés qui vivent de l'activité liée au karité.

Le RPBHC part du principe que le développement doit être inclusif et participatif. L'intervention sociale du RPBHC est en effet à la base de l'histoire de cette structure. La forme de l'organisation leur permet de mobiliser tous les acteurs de développement au niveau local : les conseillers de développement villageois, les chefs de village, les leaders communautaires... Ils se basent sur des études réalisées avec ces acteurs de développement locaux, mais aussi les acteurs étatiques (mairie, préfecture) pour déterminer les besoins réels. Il s'agit de comprendre comment fonctionne la communauté et quelles sont les actions de développement prioritaires à mener.

Ensuite, le comité de gestion des fonds issus du commerce équitable et de la qualité statue sur ces actions de développement, parmi cinq domaines d'intervention : l'éducation, la santé, le développement communautaire, la diversification des revenus et l'environnement.

La question du genre est une question sociale présente

Le programme Equité 2 cherche à accélérer la transition écologique et sociale en Afrique de l'Ouest avec le commerce équitable, ce qui inclut la lutte contre les inégalités de genre. Toutes les OP invitées sont sensibilisées à cette question : quand les représentants des OP se présentent, ils citent par exemple tous le nombre de femmes qui sont membres de leur organisation.

Au Burkina Faso, l'activité des femmes dans la filière karité est particulièrement reconnue pour son impact sur l'autonomisation de celles-ci, le développement de leur statut social, un recul des inégalités de genre, mais aussi du niveau de vie général des communautés. En effet, quand une femme a un revenu complémentaire à celui de son mari, l'impact est rapidement visible au Burkina Faso : quand les femmes disposent d'argent, elles le consacrent à leur famille. A l'initiative du RPBHC, une femme, voyant les difficultés profondes des femmes qui n'avaient plus ou pas de maris, elle a voulu en plus de l'alphabétisation les accompagner dans un projet pour subvenir à leur besoin et celui de leur famille. Ainsi a débuté l'aventure de valorisation du karité par quelques femmes, projet qui a essaimé et s'est fédéré autour RPBHC .

Les pratiques citées au niveau des organisations sont nombreuses et diverses :

- Plaidoyer pour l'accès à la terre des femmes et des jeunes
- Campagne d'alphabétisation, soutien à la scolarisation - notamment des jeunes filles
- Formation à la gestion financière, à la masculinité positive pour encourager notamment la gestion financière du foyer par l'homme et la femme ensemble.
- Formations sur le leadership féminin
- Tontines d'animaux : cette pratique simple et concrète permet l'autonomisation des femmes. Une femme reçoit des animaux (volaille, puis chèvres, moutons) et elle restitue le même nombre d'animaux à une autre femme de la communauté au bout d'un certain temps

fixé entre elles, jusqu'à 2 ou 3 ans. Petit à petit, elles produisent des bénéfices pour subvenir à leurs besoins.

La question des inégalités de genre est présente, en Afrique et aussi en France. Pendant le séminaire, une visite d'une coopérative française a été organisée pour les représentants des OP de la coopérative. Les échanges ont non seulement porté sur les relations partenariales et commerciales en France et en Afrique, la gouvernance de leur coopérative respective, mais aussi sur les questions de genre, du leadership féminin au sein des organisations jusqu'au sujet de l'argent au sein des couples.

En conclusion, les coopératives agissent pleinement pour les communautés. Les OP deviennent des acteurs du développement avec leurs partenaires commerciaux. « Notre objectif est de sortir le producteur de la pauvreté. » nous partage le représentant de la SCEB.

III. Bonnes pratiques partenariales

Un atelier de travail lors du séminaire Biopartenaire a permis de donner des pistes de bonnes pratiques partenariales. Les participants des Rencontres équitables et bio du 9 février 2023, entreprises bio, OP et institutionnels, ont travaillé ensemble à s'accorder sur ce que sont pour elles et eux de bonnes pratiques partenariales, ce qui les caractérisent et ce qui peut être un frein ou un point d'attention à prendre en compte.

1. Une relation de long-terme

Le premier point marquant soulevé par l'ensemble des groupes est la nécessité d'un engagement sur la durée entre les partenaires... jusqu'à 10 ans ! Le long-terme se traduit, pour toutes et tous, par des contrats pluri-annuels avec des garanties sur les volumes achetés et un prix minimum basé sur les coûts de production. Mais l'accompagnement ne s'arrête pas uniquement à l'achat. Les actions menées sont alors des formations et du soutien agronomique aux producteur·rice·s, du support administratif, des formations à la gestion, à la bonne évaluation des coûts masqués...

Ces engagements sont à double sens : garantir un approvisionnement sécurisé et de qualité, mais aussi une juste répartition de la valeur ajoutée à tous les maillons de la chaîne, avec un minimum de volumes, y compris dans les moments de sur-production.

2. Des valeurs partagées

La confiance, la transparence et le dialogue sont des caractéristiques essentielles de bonnes relations partenariales.

Une certaine flexibilité, via le réajustement des prix, des volumes et des délais est possible et nécessaire malgré l'aspect moins souple du commerce équitable que le trade 'classique'.

Une connaissance mutuelle nourrie par des rencontres

Des visites sont nécessaires pour le développement et la pérennisation d'une filière et faire que les liens soient durables, que chacun soit conscient des problématiques et travaux de l'autre.

3. L'interdépendance en question

La question de l'interdépendance entre les partenaires a été soulevée et soulignée comme une fragilité ou a minima comme un point de vigilance.

Plusieurs cas existent :

- Interdépendance subie
- Interdépendance mutuelle d'un commun accord
- Interdépendance de fait

Interdépendance subie

Un représentant d'OP a évoqué son expérience avec un partenaire engagé en équitable. Il semblerait que l'OP n'avait pas de certificat équitable à elle. La question des outils de premières transformations peut aussi se poser. L'entreprise investit-elle en son nom ? ou aide-t-elle l'OP à se doter d'outils ?

Interdépendance mutuelle d'un commun accord

C'est le cas, dans plusieurs Bio partenariats, où l'entreprise engagée en équitable développe un partenariat très fort avec l'OP pour accompagner sur le long terme la structuration, les investissements de l'OP. Cette interdépendance sécurise les approvisionnements des entreprises et les débouchés des productrices et des producteurs. Il permet un développement harmonisé, parallèle, maîtrisé et aussi d'avoir des impacts forts comme nous le montrons dans deux exemples en dernière partie. Il n'est pas sans risque pour l'entreprise qui co-assume les problèmes de surproduction ou de difficultés financières. Dans les conditions où les investissements sont bien propriétés des OP, les compétences transmises aux paysan·ne·s et/ou salarié·e·s des OP, des prix justes assurés cela donne les moyens aux paysan·ne·s d'être autonome et de s'investir dans leurs territoires et leur coopérative d'être performante.

Interdépendance de fait

Il est également possible que des OP accompagnées et certifiées équitables n'aient qu'un seul acheteur de fait. Ce n'est ni la volonté de l'OP ni celle de l'entreprise. La recherche de nouveau débouché devient un élément crucial pour l'OP.

4. Impliquer la distribution et les consommateurs

Les relations partenariales peuvent être affectées par des facteurs externes comme les difficultés de marchés bio qui impactent tous les acteurs et les fragilisent. Également aussi par des enjeux, géopolitiques notamment, qui dépassent le cadre du partenariat.

Ensuite, l'absence d'engagement entre les marques et les distributeurs a été vue comme un frein important à travailler.

Et enfin, le coût de la certification a également été mis en avant comme un autre frein.

En conclusion, les bonnes pratiques partenariales ont un impact direct sur les communautés, au-delà des membres des OP, sur leur mode de production et donc sur l'environnement et la biodiversité. La responsabilité portée par les acteurs des filières est forte, comme l'est l'acte d'achat des consommateurs.

Troisième partie : Impacts et perspectives

I. Quelques résultats de filières internationales BIOPARTENAIRE®

1. Focus sur une filière internationale BIOPARTENAIRE® de cacao bio à São Tomé

Guy Deberdt, le Directeur Général de Kaoka et Sébastien Balmisse, son Directeur Qualité et Filières, sont intervenus à la table-ronde « La cacao bio et équitable en Afrique de l'Ouest », lors du webinaire organisé le 2 juin 2022 par Biopartenaire, en partenariat avec Cosmébio et Synabio, dans le cadre du programme Equité 2. Ils étaient également présents lors des Rencontres équitables et bio du 9 février 2023.

Une conviction : être au plus près des producteurs pour maîtriser la qualité et la traçabilité

Kaoka est une marque historique dans le chocolat bio en réseaux spécialisés entreprises fondée par André Deberdt, en 1993. Engagé dans l'agriculture biologique dès les années 80, il fallait que la bio soit qualitative, et puisse être tracée, le travail au plus près des producteurs est donc dans l'ADN de l'entreprise. Du fait d'une première expérience au Togo et de son expertise dans la structuration de la filière bio, le FIDA³ fait appel à Kaoka en 2001 pour son projet de redémarrer la filière cacao à São Tomé, alors complètement abandonnée. Les producteurs ne travaillaient que 2 hectares chacun avec de faible récolte. Ils étaient dans la misère, avec des prix trop bas et des problèmes de qualité.

Des plantations vieillissantes et un revenu trop faible

Les parcelles de cacao sont vieillissantes au niveau mondial. Le chocolat est devenu un produit de grande consommation dans les années 70. Une dynamique de plantations très importante, notamment en Côte d'Ivoire et au Ghana, s'opère à ce moment-là pour répondre à la demande croissante du marché. Mais un arbre, au bout de 30-40 ans, entre dans une phase de décroissance en termes de production. Le fait d'avoir des filières courtes, des partenariats entre l'acheteur et l'organisation de producteurs permet d'avoir des prix qui sont rémunérateurs pour les producteurs. Mais le prix ne suffit pas à sortir les producteurs et productrices de la misère ; la situation doit être envisagée plus globalement en termes de revenus.

« Sur les parcelles improductives la récolte est de l'ordre de 150 kg/ha. Imaginez un producteur qui a deux hectares en moyenne. Il va récolter entre 300 et 500 kg à l'année, et on a un prix qui va être autour de 2 euros le kilo. Donc on fait la multiplication : le revenu annuel du producteur est très faible. Et vous pouvez payer 4 euros le kilo, il restera faible. Il est là le problème. » Guy

Rechercher d'autres solutions que la déforestation

La question est de savoir comment on renouvelle ces plantations de cacao. Au problème de plantations vieillissantes et de manque de revenu, une solution a souvent été trouvée dans la déforestation. Par exemple, au Pérou, les producteurs ont tendance à revendre des plantations qui n'ont plus de valeur. Les populations partent alors planter ailleurs sur des parcelles déforestées, qui ont des sols fertiles, la cause initiale à la déforestation étant souvent le commerce du bois.

³ Fonds International pour le Développement Agricole

Pour Kaoka et ses partenaires, la solution est d'intensifier la production des cultures déjà existantes. Des techniques agronomiques permettent aux producteurs de ne pas aller sur de l'extension de surfaces au détriment de la forêt. La rénovation des plantations est une question d'autant plus importante que les jeunes se désintéressent du cacao. L'impact social est très fort. Les services de vulgarisation agricole des Etats ont un rôle à jouer, mais les partenaires économiques aussi.

Une coopérative dotée d'un outil de production et d'équipes techniques compétentes avant tout

« Pour être en partenariat de long terme entre un acheteur et une coopérative, il faut que la coopérative ne soit pas une 'coopérative de papier' comme on en observe très souvent sur le terrain. Pour ça, il y a deux choses : il faut d'une part, qu'elle ait un outil agro industriel qui lui permette de faire de la qualité et d'autre part, avoir des équipes techniques qui maintiennent le lien entre la partie 'gestion de la coopérative' et les producteurs sur le terrain. » Sébastien

Pour le projet à São Tomé, il fallait démarrer de zéro. Dans chaque communauté de producteurs, qui étaient d'anciennes plantations agricoles, il a fallu convaincre les producteurs de se rassembler en associations. Tout était à construire : il fallait des infrastructures de transformation post-récolte, un entrepôt, etc. Une coopérative est fondée en 2005 : la CECAB (Coopérative d'Exportation de Cacao Biologique de São Tomé et Príncipe).

Les primes de commerce équitable abondent des fonds de développement qui permettent aux producteurs de :

- Doter leurs coopératives de leur propre outil de production de transformation du cacao, pour la fermentation et le séchage qui sont les deux étapes clés de la qualité.
- Avoir des équipes de terrain formés sur le long terme. A São Tomé, ce sont les socio-techniciens, des producteurs formés pendant les 15 ans ou 20 ans de travail avec la CECAB, ces producteurs sont les mieux placés pour accompagner et convaincre leurs collègues aux pratiques agroécologiques.

*« Rien de mieux que d'avoir des producteurs qui parlent avec d'autres producteurs. Pour nous c'est important de faire monter des producteurs qui sont les mieux placés pour véhiculer tout le message, plutôt que de mettre en place des techniciens, ingénieurs agronomes, qui vont venir et qui n'ont pas cette notion de vie paysanne. »
Guy*

Une partie du temps de travail des socio-techniciens est dédié à faire circuler les informations techniques, conseiller les autres producteurs de sa communauté, pour mettre en œuvre les projets de rénovation et apprendre à entretenir ses parcelles de façon optimisée. Comme toute culture fruitière, il faut tailler les arbres, sinon l'arbre va monter et va puiser toute son énergie pour faire du bois et pas des fruits.

Accompagnement de la rénovation des plantations grâce à des partenariats de long terme

Aujourd'hui, la CECAB a 1 socio-technicien pour 2 communautés : le lien entre la coopérative et le terrain est très fort. Cet accompagnement de terrain est indispensable pour réussir la transition agro écologique, parce que, quand on parle de rénovation des vieilles plantations, ou d'installation, ou d'entretien de systèmes d'agroforesterie, il faut un accompagnement, une assistance technique forte sur le terrain. Les résultats ne sont pas visibles immédiatement.

Kaoka maîtrise la qualité de son chocolat, en accompagnant les producteurs à mettre en place les process dans les centres de fermentation, le contrôle qualité est présent à tous les niveaux de la production, mais également en sélectionnant des variétés de cacao qui soient les plus intéressantes en termes organoleptique, et qui répondent aussi à des critères de productivité et de résistance aux maladies. Les critères agronomiques et de rentabilité pour les producteurs ne sont jamais abandonnés au seul profit de critères organoleptiques.

Ce travail de sélection génétique, de sélection de variétés de cacao est faite en coopération entre les producteurs et l'entreprise. Ensuite la reproduction par greffage, est fait sur tous les pays où Kaoka intervient, y compris à São Tomé, où des collections de variétés ont été sélectionnées avec les producteurs dans leurs champs sur plus de dix ans maintenant.

Des résultats sur la durée

La rénovation des plantations a permis de multiplier la productivité par 4 : on est passé de 250 kg à l'hectare à 1 tonne. L'effet de levier en termes de revenus est énorme.

Pour répondre aux questions de traçabilité, la filière a permis la digitalisation de l'ensemble des parcelles de cacao à Sao Tomé. Pour pouvoir prouver qu'il n'y a pas de cacao qui provient de la déforestation, ils disposent désormais d'une carte avec les polygones de toutes les parcelles.

Rassurés par l'expertise qui avait été internalisée, les bailleurs de fonds ont signé avec la coopérative deux accords de partenariat pour mettre en œuvre des projets de conservation.

La coopérative a signé un premier partenariat public-privé avec le FFEM⁴ de 2014 à 2016, pour mettre en œuvre un projet d'intensification de la production/rénovation des parcelles dans une zone tampon.

Actuellement, la coopérative met en œuvre un projet de restauration forestière et paysage avec un financement GEF en partenariat avec la FAO et le Fonds l'Environnement Mondial. Elle produit plus de 10 000 plants d'arbres forestiers de 17 variétés différentes, pour pouvoir les planter et restaurer 1930 hectares de cacao en agroforesterie.

Cet accompagnement de long terme par un étroit partenariat technique et commercial est aussi un succès car en face de meilleurs rendements, les marchés de Kaoka ont permis de valoriser ses volumes supplémentaires. Les paysan·ne·s ont un revenu et la coopérative est devenue une référence en restauration forestière. Elle peut aujourd'hui accéder à des financements et participe activement à la restauration forestière de l'île.

2. Focus sur une filière internationale BIOPARTENAIRE® d'ananas séchés au Rwanda

Des valeurs fondatrices

Agro Sourcing est une entreprise spécialisée dans l'importation de fruits secs biologiques et équitables, créé en 2004 et engagé depuis 2008 en BIOPARTENAIRE®. Philippe Sendral, son dirigeant, témoigne le 22 juin 2023 lors du webinaire « Equitable et bio : une stratégie d'avenir » organisé par Biopartenaire en partenariat avec Cosmébio et Synabio, dans le cadre du programme Equité 2.

Dans les valeurs fondatrices de cette entreprise, il y a la volonté de créer des relations durables, sur le long-terme, avec leurs producteurs dans le monde entier. Les intérêts des producteurs sont pris en compte de la même façon que leurs propres intérêts au sein de l'entreprise. Leurs

⁴ Fonds Français pour l'Environnement Mondial

relations sont basées sur un accompagnement et une interdépendance mutuelle. « *La fidélité est poussée à l'extrême dans notre modèle* » nous partage le dirigeant.

Des bénéfiques avérés

Agro Sourcing a créé une filière pour l'ananas séché du Rwanda en 2015. Le marché local n'était pas capable d'absorber les volumes d'ananas frais produits par la coopérative. Ils l'ont accompagnée, techniquement et financièrement, à adapter leur modèle : sécher les ananas et les valoriser à l'export avec une certification bio. Pendant la phase de transition, l'accompagnement d'Agro Sourcing a consisté en investissements pour l'équipement lié à la transformation (séchage...), le process qualité produits...

La labellisation en BIOPARTENAIRE® a eu comme premier effet, avec 12 000 dollars, d'apporter l'eau potable pour 22 000 villageois. Ensuite, la mise en place d'un système de séchage à base d'énergie solaire a permis de remplacer le bois comme combustible. Cette décarbonation du séchage permet une économie annuelle de 500 tonnes d'équivalent CO2, ce qui correspond à 500 aller-retours Paris/New-York. Enfin, Agro Sourcing a accompagné la coopérative à former les paysan·ne·s à l'agroécologie pour sortir du système de monoculture.

Pour soutenir le dépassement de la monoculture vers une agroécologie propice à la fertilité des sols, Agro Sourcing a également développé leurs partenariats équitables sur d'autres productions issues de la coopérative. Ainsi, l'engagement de l'entreprise permet à la coopérative de diversifier leurs revenus. Agro Sourcing a ainsi soutenu la culture des physalis, introduite pour des raisons environnementales (plus de biodiversité...) et comme deuxième source de revenu pour la coopérative.

Développer les cultures vivrières pour l'avenir

Philippe Sendral partage avec les participants du webinaire que le commerce international aura ses limites un jour, avec la raréfaction de la ressource en pétrole. Préparer l'avenir consiste, selon lui, à faire évoluer la production de leur partenaire vers des cultures mixtes, dans lequel le vivrier devra peser de plus en plus. « *Parce qu'un jour, on ne sera probablement plus en capacité d'acheter des ananas, dans un terme plus ou moins proche.* »

En conclusion, au-delà, du commerce équitable certifié, garde fou pour cadrer notamment les prix planchers, c'est ici une inscription de partenariat dans le long terme qui permet de impacts durables. Ici, commerce et accompagnement sont étroitement liés et cadrés par un projet partagé par les acteurs. Le facteur humain est essentiel pour établir et tenir ce projet. L'interdépendance mutuelle choisie favorise l'investissement des entreprises au-delà des stricts critères de l'équitable et permet d'autonomiser les OP en terme de structuration, d'équipement et de compétences, de lever des financements, de diversifier leurs cultures.

II. Premiers résultats pour les 5 OP au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Togo

Un questionnaire de suivi-évaluation a été envoyé aux représentants des OP le 26 mai 2023.

Au-delà du succès ou non du séminaire, on peut souligner que les échanges sur les bonnes pratiques agro-environnementales et partenariales ont été appréciés (note de 4,2 sur 5 pour chaque atelier). Un représentant d'OP suggère même qu'« *il serait intéressant d'avoir 2 jours de partage d'expériences* ». Un autre commente le fait que « *les présentations des diverses*

structures lors de cette journée du 09 février a permis de de faire des rapprochements » entre ce qui se fait au sein de son organisation et les autres. Il écrit : « Nous continuons de discuter avec 3 OP. Nous comptons coopérer avec les autres aussi pour organiser des visites entre coopératives. »

Globalement, le séminaire a permis de nouer de nouvelles relations entre OP ouest africaines ou de renforcer leurs relations de collaboration, voire de l'entraide. L'un d'eux déclare : « Nous avons échangé entre OP du Burkina qui travaillons avec le même produit pour mutualiser nos produits et se partager les commandes ».

III. Discussions autour des principaux résultats

Le bio et l'équitable donnent des résultats sur le long-terme par étape :

- Amélioration des conditions de vie de base des communautés (accès à l'eau potable, ...)
- Autonomie des coopératives avec des équipements (augmenter la valeur-ajoutée des produits au sein du pays par une première transformation)
- Changement des modes de production via un soutien technique (formation, associations culturelles, agroforesterie...) et financier (nouvelles variétés, plants, équipements, création de nouveaux débouchés/marchés pour diversifier les produits, les sources de revenus qui améliorent les conditions de vie - la boucle est bouclée)

A noter : il n'y a pas de « modèle » agroforestier. Les paysan·ne·s doivent pouvoir choisir les arbres à mettre en agroforesterie par rapport aux revenus dont ils ont besoin (court ou long terme, quel marché...). La diversification doit trouver des débouchés pour permettre des revenus complémentaires. Elle contribue également à l'autonomie alimentaire des communautés et territoires. Comme le coût d'investissement du changement de modèle et notamment de l'agroforesterie est très important, la confiance et les résultats liés au partenariat de la coopérative avec son acheteur doit permettre l'accès aux prêts ou à des bailleurs de fonds internationaux.

« Les primes de développement sont intéressantes quand elles sont bien gérées. Elles permettent aux coopératives de pouvoir se structurer, d'apporter du cofinancement et d'avoir un effet de levier, c'est-à-dire d'attirer éventuellement des cofinancements de bailleurs de fonds internationaux... C'est le cas dans à peu près toutes les filières dans lesquelles on travaille, les coopératives mettent en œuvre directement les projets de développement... et ça change tout quand on parle aux bailleurs de fonds. » Sébastien Balmisse - Kaoka

« En conclusion, quand on a une coopérative qui est structurée, elle devient un véritable outil de développement sur le terrain. Si en plus de ça, elle a un marché qui est assuré comme dans le cas des biopartenariats, et notamment de nos filières Kaoka, on peut avoir un énorme impact sur le terrain avec les projets de restauration, de conservation, d'agroforesterie et d'agro écologie en général. » Guy Deberdt - Kaoka

IV. Annexes

Liste des OP ayant répondu à l'enquête

Fiches de présentation des 5 OP invitées au séminaire : COOPAKE, PBKWK, PROCAB, RPBHC, SCEB

Questionnaire OP + modèle mails de diffusion

Questionnaire Entreprises + modèle mails de diffusion alimentaires et cosmétiques

Résultats besoins ingrédients alimentaires et cosmétiques